



Club Multisport de Bressolles

60 Chemin des hirondelles

01360 BRESSOLLES

L'association CLUB MULTISPORTS DE BRESSOLLES est une association à but non lucratif gérée par des bénévoles. Faire un don à l'association CMS Bressolles, même modeste, c'est participer activement à une grande aventure humaine et apporter une contribution aux évolutions et aux projets qui permettront à l'association de mener à bien son but : « *Faire partager et découvrir le monde du football à toute les personnes voulant pratiquer un sport collectif. Mais aussi participer au développement et à la formation des jeunes dans des conditions optimales pour leurs éveils personnels* ». Vous effectuez un don sans rien recevoir en contrepartie, et votre don peut prendre l'une des formes suivantes :

- Versements directs,
- Dons en nature,
- Frais que vous avez personnellement engagés dans le cadre de votre activité bénévole et que l'association ne vous rembourse pas.

➡ **Vous êtes un particulier** 66 % de dons versés à l'association CMS Bressolles sont déductibles de votre imposition sur le revenu, dans la limite de 20% de votre revenu. À réception de votre don, un reçu fiscal destiné à votre prochaine déclaration de revenus vous sera adressé.

- Si votre don est de 20 €, votre don vous coûte 6,80 € après réduction
- Si votre don est de 50 €, votre don vous coûte 17 € après réduction
- Si votre don est de 100 €, votre don vous coûte 34 € après réduction
- Si votre don est de 500 €, votre don vous coûte 170 € après réduction
- Si votre don est de 1000 €, votre don vous coûte 340 € après réduction

➡ **Vous êtes une entreprise** En tant qu'entreprise, vous pouvez également nous soutenir. Vos versements à CMS Bressolles, si vous êtes assujéti à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés, ouvrent droit à une réduction d'impôt de 60 %. **Les versements sont retenus dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires de l'entreprise. Lorsqu'ils excèdent cette limite, l'excédent ouvre droit à réduction d'impôt au titre des 5 années suivantes. Ces excédents reportés sont compris dans la limite de 5 %.**

- Si votre don est de 200 €, votre don vous coûte 80 € après réduction
 - Si votre don est de 500 €, votre don vous coûte 200 € après réduction
 - Si votre don est de 1000 €, votre don vous coûte 400 € après réduction
- Si votre don est de 2000 €, votre don vous coûte 800 € après réduction